

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 28 juillet 2026 désignant l'opération de restructuration au sein de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Ile-de-France et outre-mer ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires et d'accompagnement des agents
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054569321>
- ✓ Décret n° 2026-705 du 29 juillet 2026 relatif aux congés pour raisons de santé des agents publics civils et militaires
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054570030>

ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ Le premier accord cadre dédié à l'intelligence artificielle
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Le premier accord cadre dédié à l'intelligence artificielle](#)
- ✓ Des lycéens en administration centrale : une immersion réussie
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Des lycéens en administration centrale : une immersion réussie](#)
- ✓ Devenez membre de jury de la filière technique du ministère
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Devenez membre de jury de la filière technique du ministère](#)
- ✓ Note du 23 juillet 2026, relative aux modalités de gestion du RIFSSEP des corps communs du ministère de la Justice
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Note relative aux modalités de gestion du RIFSSEP](#)
- ✓ Rapport d'activité 2025 - DACS
[Rapport d'activité](#)

UNSa JUSTICE



- ✓ Incendies de forêt : facilités aux sapeurs-pompiers volontaires
[INCENDIES DE FORÊT : FACILITÉS AUX SAPEURSPOMPIERS VOLONTAIRES - UNSa Justice](#)
- ✓ Incendies en Gironde et dans les Landes : 1^{ère} réunion ministérielle afin d'organiser l'aide et l'accompagnement de nos collègues
[INCENDIES EN GIRONDE ET DANS LES LANDES : 1^{ère} réunion ministérielle afin d'organiser l'aide et l'accompagnement de nos collègues - UNSa Justice](#)

✓ **Calendrier des vacances scolaires pour 2027-2028**

[Scolarité -Le calendrier des vacances scolaires pour 2027-2028 vient d'être publié | Service Public](#)



WEKA

 media
jobs
fr✓ **De la transparence des rémunérations à l'égalité des rémunérations des agents contractuels**

La rémunération des agents publics est sans doute sur le point de connaître une évolution importante. Mise en perspective de la décision n° 505835 du Conseil d'État avec la directive européenne (UE) 2023/970 sur la transparence des rémunérations, adoptée le 10 mai 2023 et transposée prochainement, qui s'applique sans exception aux employeurs publics.

[De la transparence des rémunérations à l'égalité des rémunérations des agents contractuels](#)



Crédit photo : magnific

«Soutenir et agir pour l'avenir !»mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09